Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cappelié, 2 août 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (408r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Cappelié, 2 août 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45507

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 août 1866
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCappelié
Lieu de destinationInconnu

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45507?context=pdf

Description

RésuméGodin confirme à Cappelié qu'il est prêt à lui donner du travail aux conditions énoncées par Cappelié dans sa lettre du 24 juillet 1865. Il lui demande de lui préciser quand il viendra à Guise.

Mots-clés

Emploi

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45507?context=pdf

Guise le 2 aout 1866

Monsieur Cappelle

le contenu de ma dernière lettre me semblait suffisant pour vous assurer de mon intention de vous donner du travail aux conditions que vous m'indiquez dans votre lettre du 26 août du moment où vous aurez obtenu votre congé de semestre

je serais même bien désireux de savoir si je puis compter sur vous et pour quand je n'aurais pas besoin de faire des préparatifs pour votre [illegible] ici s'il ne devait pas avoir lieu mais si la chose est pour se faire je désirerais bien que ce fut le plus tôt possible

agréez mes civilités

Godin